

SECRETARIAT GENERAL

Département des Ressources humaines

APPEL A CANDIDATURE

**Au sein de la Sous-Direction des Politiques Sociales Maritimes /
Département Accidents du travail – Maladies professionnelles / Pôle
Réparation**

1 Instructeur Réparation AT/MP

Catégorie C – Groupe RIFSEEP : 2

Localisation	Paimpol
Date de prise de poste souhaitée	<i>Dès que possible</i>

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Présentation de l'employeur Enim

Établissement public administratif, l'Enim est le régime de sécurité sociale des marins. Ce régime social obligatoire, dédié aux marins professionnels du commerce, de la pêche, de la plaisance professionnelle et des cultures marines :

- ✓ assure la prise en charge des soins en cas de maladie, accident du travail, invalidité et maternité ;
- ✓ gère le calcul et le versement de la retraite ;
- ✓ accompagne les employeurs et les marins dans leur carrière ;
- ✓ prévoit et met en œuvre des actions sanitaire et sociale ;
- ✓ mène des campagnes de prévention des risques professionnels maritimes.

Missions de la Sous-direction des politiques sociales maritimes

L'organisation de la Sous-direction des politiques sociales maritimes s'articule autour de 6 grands domaines métier, à savoir :

- ✓ Le domaine des politiques d'appui aux employeurs et à la carrière des marins dont les missions principales sont la gestion des déclarations des données sociales et la gestion des déclarations hors navire, des mobilités et du surclassement ;
- ✓ Le domaine de la politique de santé dont les missions principales sont la gestion des bénéficiaires, l'ordonnancement des frais de santé et des prestations en espèces, la gestion du risque ;

- ✓ Le domaine de la politique de retraite dont les missions principales sont la concession des pensions, rentes et allocations de l'assurance vieillesse des marins ;
- ✓ Le domaine des politiques de prévention et d'action sanitaire et sociale dont les missions principales sont la gestion des aides sociales et la gestion des préventions ;
- ✓ Le domaine de la veille et des études juridiques relatives à la protection sociale des marins dans les domaines : Prévoyance, Accidents du travail/maladies professionnelles, vieillesse, cotisations et recouvrement et action sanitaire et sociale ;
- ✓ Le domaine des accidents du travail et maladies professionnelles : le pilotage de la politique de prévention des risques professionnels ; l'instruction et la gestion des prestations légales de réparation, l'accompagnement des employeurs.

Missions du Département Accidents du travail / Maladies professionnelles (D-AT/MP)

Placé au sein de la Sous-direction des politiques sociales maritimes, le D-AT/MP, assure les missions de pilotage de la branche AT/MP.

Le D-AT/MP assure trois missions principales complémentaires : le pilotage de la politique de prévention des risques professionnels ; l'instruction et la gestion des prestations légales de réparation des accidents du travail et maladies professionnelles ; l'accompagnement des employeurs afin de renforcer leur responsabilisation et leur implication financière dans le fonctionnement de la branche.

La mission de pilotage de la politique de prévention des risques professionnels s'organise sous la forme d'un pôle dédié regroupant un(e) chef(fe) de pôle, un(e) référent(e) technique et un réseau de préventeurs répartis sur le littoral (jusqu'à 13).

L'instruction et la gestion des prestations légales de réparation s'organise sous la forme d'un pôle dédié regroupant un(e) chef(fe) de pôle, un(e) référent(e) technique et plusieurs instructeurs.

LE POSTE

Position hiérarchique

L'agent est placé sous l'autorité du chef de pôle réparation AT/MP

Missions du poste

- Assurer l'instruction des demandes de reconnaissance en maladie professionnelle
- Assurer la qualification des accidents du travail
- Assurer le paiement des prestations en espèces liées aux accidents du travail et maladies professionnelles
- Assurer l'instruction des dossiers de pension d'invalidité accidents du travail
- Assurer l'instruction des dossiers de pension d'invalidité maladies professionnelles
- Assurer l'instruction des allocations de cessation d'activité amiante

Principales activités

- Assurer l'instruction des demandes de reconnaissance en maladie professionnelle
- Assurer la qualification des accidents du travail
- Instruire et liquider les dossiers d'indemnités journalières et différentes allocations versées par l'Enim
- Instruire les dossiers et établir les décisions (accord, rejet, maintien) :
 - Pension invalidité accident,
 - Pension invalidité maladie professionnelle,
 - Allocations C3A (cessation anticipée activité amiante),
 - Cumuls et calcul des écrêtements des pensions servies simultanément au titre de l'invalidité AT/MP et de la vieillesse et mise à jour de l'imposable,
 - Révision des pensions d'invalidité AT/MP,
 - Complément de rente,
 - D'indemnisation au titre du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA), allocation aux travailleurs de l'amiante du régime général.
- Traiter les régularisations
- Traiter les réclamations
- Appliquer les jugements
- Assurer les relations avec les assurés et les armements
- Assurer les réponses de niveau 2

Spécificités du poste (facultatif)

- Travail en équipe
- Amené à contribuer aux phases de recette informatique
- Amené à se déplacer sur les différents sites de l'Etablissement.
- Eligible au télétravail

Compétences et ressources attendues

Savoir-faire requis

- Avoir ou acquérir une très bonne connaissance du domaine AT/MP de l'Enim, des règles, des processus et de leur application,
- Avoir ou acquérir une bonne connaissance du décret du 17 juin 1938,
- Connaître les règles en matière de risque accident et maladie professionnelle applicables au régime général,
- S'adapter aux évolutions législatives et réglementaires liées à la protection sociale,
- Avoir un sens de l'organisation
- Avoir des qualités rédactionnelles,
- Être capable de s'adapter à l'évolution de la réglementation ou aux techniques de production

Connaissances associées

- Bonnes connaissances de l'environnement inter-régime
- Relations fonctionnelles avec les services internes de l'Enim (SCM, DAPSI...)
- Relations fonctionnelles avec les services de l'Etat externes
- Relations fonctionnelles avec des tiers (employeurs...)

Ressources spécifiques

Ce poste nécessite une grande capacité d'écoute et de compréhension afin d'appréhender les situations sensibles et difficiles.

INFORMATIONS ET MODALITES DE CANDIDATURES

Personne à contacter pour le poste

Patricia VERNAY – Cheffe du Département des Politiques sociales maritimes Retraite – 02 56 42 00 75–
patricia.vernay@enim.eu

Dépôt des candidatures uniquement par mail à : mobilite-drh.sg@enim.eu

Contenu du dossier de candidature à transmettre par courriel :

- CV actualisé (avec situation administrative : titulaire, détaché, en disponibilité, CDD, CDI...)
- Lettre de motivation
- 2 derniers entretiens professionnels et de formation (EPEF).

Date limite de candidature 19/03/2025.

